

E-salon "Caen Normandie : un territoire qui recrute"

Modalités de participation et recommandations - Recruteurs

Caen Normandie Développement et France Travail organisent la cinquième édition du **E-salon "Caen Normandie : un territoire qui recrute"**

L'objectif est de mettre en relation les entreprises du [territoire de la Communauté urbaine Caen la mer](#) et des candidats en recherche d'emploi à travers la plateforme d'e-recrutement de France Travail,

- En valorisant le nombre et la diversité des offres d'emploi proposées
- En levant les freins de la mobilité et des contraintes de temps
- En bénéficiant d'un service souple, ergonomique, simple et accessible 24h/24 et 7j/7 sur ordinateur, tablette et mobile.

A travers un stand virtuel créé par France Travail, les entreprises participantes bénéficieront d'une communication sur leurs recrutements.

L'attractivité de l'entreprise et des postes proposés sera renforcée.

Le E-salon dénommé "Caen Normandie : un territoire qui recrute" s'appuie sur la plateforme dédiée au recrutement [Salons en ligne et recrutements - France Travail](#).

Le présent document

- **s'adresse aux entreprises qui souhaitent participer en tant que recruteur ;**
- **ne s'adresse pas aux candidats.**

Recruteur : Pourquoi participer au E-salon ?

➤ **Satisfaire vos besoins en recrutement**

Pour les recruteurs, le salon en ligne est une solution qui permet de

- Présenter l'entreprise et le(s) poste(s) à pourvoir
- Valoriser l'image de l'entreprise
- Augmenter le nombre de candidatures
- Sélectionner des candidatures
- Planifier des entretiens
- Mener des entretiens par téléphone
- Gérer les réponses aux candidats.

➤ **Multiplier vos opportunités de rencontrer des candidats**

- Pendant l'ouverture du E-salon, les candidats peuvent visiter les stands des entreprises, prendre connaissance des informations présentées par les entreprises, accéder aux offres d'emploi et postuler sans se déplacer, y compris hors des horaires ouvrés.
- Ils sont informés par courriel des étapes du recrutement : s'ils sont présélectionnés, ils se connectent sur le site pour choisir un rendez-vous sur le planning proposé par le recruteur.
- Candidats et entreprises reçoivent avant l'entretien une relance par courriel ou SMS.

Recruteur : Comment déposer votre demande de participation au E-salon ?

Le E-salon "Caen Normandie : un territoire qui recrute" est exclusivement réservé aux établissements, publics ou privés, immatriculés* [sur le territoire de Caen la mer](#) qui recrutent pour leurs besoins propres, pour des postes salariés de type CDI ou CDD de 6 mois minimum.

Les recruteurs qui souhaitent participer au E-salon "Caen Normandie : un territoire qui recrute" doivent impérativement effectuer leur demande via le **formulaire** disponible sur le site internet de Caen Normandie Développement (cliquer [ICI](#)).

Pour participer au E-salon "Caen Normandie : un territoire qui recrute", le recruteur devra déposer **au moins une offre d'emploi** quel que soit le secteur d'activité, le métier, la fonction, pour un contrat de type CDI ou CDD de plus de 6 mois, sous réserve que cette offre d'emploi concerne effectivement un poste identifié, à pourvoir dans un établissement situé sur le [périmètre de la Communauté urbaine Caen la mer](#).

- Au moment du dépôt de la demande de participation, il n'est pas indispensable que cette offre d'emploi soit déjà déposée sur [francetravail.fr](#), mais pour attirer un maximum de candidats, il est préférable que l'offre soit déposée sur [Francetravail.fr](#) et rattachée au stand sur le E-salon, au plus tard le 24 février.

Les demandes de participation des entreprises exerçant une activité d'intermédiaire de recrutement (entreprise de travail temporaire, cabinet de recrutement ou de placement ...), des organismes de formation qui recrutent pour un tiers, ne seront pas retenues.

* Les recruteurs participants devront justifier de la présence d'un établissement ou d'une agence sur le territoire de Caen la mer

- Via le code SIRET de l'établissement correspondant
- A défaut, en fournissant, un justificatif d'adresse de type facture d'électricité, contrat de bail, avis de taxe foncière.

Les inscriptions pour participer au E-salon "Caen Normandie : un territoire qui recrute" sont ouvertes aux recruteurs du **28 janvier au 25 février 2025 minuit**, dans la limite des places disponibles.

Le nombre de recruteurs (établissements) participants au E-salon "Caen Normandie : un territoire qui recrute" est limité à **60**.

Modalités de confirmation de la participation du recruteur au E-salon

A réception du formulaire d'inscription, Caen Normandie Développement examinera chaque demande de participation.

Le recruteur sera informé par mail de la suite donnée à sa demande de participation qu'elle soit ou non acceptée.

Sauf non-respect du présent règlement, le recruteur sera mis en relation avec France Travail.

La validation de la participation au E-salon "Caen Normandie : un territoire qui recrute" ne sera effective qu'après la création du stand associé au salon en ligne "Caen Normandie : un territoire qui recrute" sur [salonenligne.francetravail.fr](#) et le dépôt ou le rattachement d'offres d'emploi.

Important : Etapes, agenda et disponibilité du recruteur

Participer au E-salon engage le recruteur à se rendre disponible à plusieurs étapes pour :

1. Déposer la demande de participation au E-salon à l'aide du formulaire en ligne au plus tôt et avant le 25 février

Puis, sous réserve de validation de la participation (cf §"Modalités de confirmation de la participation du recruteur au E-salon") :

2. Finaliser le stand recruteur et y rattacher les offres entre le 20 et le 28 février
 - Le rattachement des offres devra être effectué de préférence quelques jours avant l'ouverture du E-salon aux candidats.
 - Le recruteur pourra réaliser ces opérations lui-même, mais il pourra aussi bénéficier des conseils et de l'accompagnement d'un conseiller France Travail.
 - Si la personne représentant le recruteur n'était pas joignable pendant cette période par un conseiller France Travail, merci d'en informer Caen Normandie Développement, en indiquant, l'interlocuteur à joindre en son absence.
 - Plus de précisions dans le § "Recruteur : comment créer votre stand sur le E-salon et y rattacher vos offres"
3. Pré-réserver, dans l'agenda professionnel et sur l'espace recruteur Salon en ligne, plusieurs créneaux, pour les rendez-vous téléphoniques, à mener avec les candidats, entre le 3 mars et le 4 avril 2025
4. Traiter chaque candidature déposée, y compris les candidatures spontanées, avant le 4 avril
5. Le cas échéant, sauvegarder les candidatures (elles ne seront plus disponibles après la clôture du E-salon)
6. Transmettre à France Travail, au plus tard le 4 avril, depuis l'espace "salon en ligne" le résultat à l'issue de l'entretien : "candidature acceptée ou refusée"
 - "candidature acceptée" signifie que le recruteur souhaite échanger avec le candidat. Cela ne signifie pas que le candidat est recruté. Le recruteur pourra en effet poursuivre sa sélection à l'issue du salon.
 - " Candidature refusée" signifie que le recruteur ne donne pas suite à la candidature.

Si le ou les postes proposés n'étaient pas pourvus à la fin du E-salon, le conseiller France Travail pourra reprendre contact avec le recruteur afin de prolonger ou non la diffusion des postes concernés, réaliser un diagnostic et envisager la mise en œuvre de solutions adaptées.

Recruteur : comment créer votre stand sur le E-salon et y rattacher vos offres

Le conseiller France Travail ouvrira les droits d'accès du recruteur au E-salon "Caen Normandie : un territoire qui recrute", et pourra l'accompagner à chacune des étapes décrites ci-dessous.

Pour participer à un salon en ligne avec France Travail, le recruteur doit **avoir un compte sur [la plateforme Salons en ligne et recrutements - France Travail](#)**.

- Si le recruteur a déjà participé à un salon en ligne avec France Travail, il pourra réutiliser le compte, il ne sera pas nécessaire de créer un nouveau compte.
- Dans les autres cas, un conseiller France Travail créera le compte et le premier stand du recruteur.

Le recruteur qui le souhaite pourra créer lui-même son stand sur le E-salon et y rattacher les offres d'emploi.

- NB : Pour fluidifier la mise en ligne des stands et des offres à rattacher, il est préférable que les offres soient publiées en amont de la création du stand.
- Toutefois, il restera possible de rattacher de nouvelles offres même après création du stand.

Le recruteur devra créer les offres d'emploi sur [francetravail.fr](#).

- L'offre devra être en ligne et rattachée au E-salon à la date de son ouverture aux candidats, le 3 mars.

Engagements réciproques

Caen Normandie Développement s'engage à

- Promouvoir le E-salon "*Caen Normandie : un territoire qui recrute*" en collaboration avec la Communauté urbaine Caen la mer et l'ensemble des partenaires de l'emploi sur le territoire
- Communiquer, notamment, au travers des pages LinkedIn [Caen Normandie Développement](#), et [Caen Normandie Emploi](#)
- Mettre à disposition des recruteurs participant au E-salon, un kit de communication pour faciliter le relais.

France Travail s'engage à

- Attribuer à chaque entreprise un interlocuteur référent
- Présenter au recruteur le fonctionnement de l'outil [Salons en ligne et recrutements - France Travail](#) et le guider dans la préparation du E-salon "*Caen Normandie : un territoire qui recrute*"
- Conseiller le recruteur dans la rédaction des offres d'emploi et la présentation du stand entreprise
- Informer les demandeurs d'emploi pour qu'ils participent au E-salon "*Caen Normandie : un territoire qui recrute*"
- Promouvoir le E-salon "*Caen Normandie : un territoire qui recrute*"

Le recruteur s'engage à

- Désigner au sein de son entreprise une personne référente, joignable et disponible, qui sera l'interlocutrice de Caen Normandie Développement et de France Travail, pour la mise en œuvre du stand et suivi du recrutement.
- Prendre connaissance de toutes les candidatures adressées y compris les candidatures spontanées.
- Créer des créneaux de Rendez-vous sur la plateforme salon en ligne.
- Proposer des RV téléphoniques aux candidats et les contacter sur ces créneaux.
- Apporter une réponse à chaque candidature reçue avant la date de fin du salon.
- Informer France Travail des recrutements effectués à l'occasion du E-salon "*Caen Normandie : un territoire qui recrute*".

Le recruteur est invité à

- Prendre connaissance des supports mis à disposition par France Travail
 - . Article [Salons en ligne de France Travail : pour recruter vite et bien sans se déplacer | France Travail](#)
 - . Guide " Recruteur " Salon en ligne (téléchargeable [ICI](#))
- Communiquer sur sa participation au E-salon "Caen Normandie : un territoire qui recrute".
- Répondre à l'enquête de satisfaction que mènera Caen Normandie Développement à l'issue du E-salon "Caen Normandie : un territoire qui recrute".

Dates à retenir

Du 28 janvier au 25 février 2025	Demande de participation des recruteurs (sur www.caennormandiedveloppement.fr)	Caen Normandie Développement et France Travail Recruteurs
Du 20 au 28 février 2025	Création des stands recruteurs Mise en ligne des offres d'emploi Réservation de créneaux pour les RV	France Travail Recruteurs
Du 3 mars au 4 avril 2025	Salon en ligne "Caen Normandie : un territoire qui recrute" (sur salonenligne.francetravail.fr)	
Du 3 mars au 31 mars (matin)	Dépôt des candidatures	Candidats
Jusqu'au 4 avril 2025	Entretiens avec les candidats	Recruteurs et Candidats
Jusqu'au 4 avril 2025	Transmission par les recruteurs des résultats suite aux entretiens sur la plateforme E-Salon. <u>Toutes les candidatures doivent avoir été « décisionnées » (candidature acceptée ou refusée - cf § "Important : Etapes, agenda et disponibilité du recruteur")</u>	Recruteurs
4 avril 2025	Clôture du E-salon "Caen Normandie : un territoire qui recrute"	France Travail
A l'issue du E-salon	Enquête auprès des recruteurs participants	Caen Normandie Développement